

Programme sectoriel élevage 2014-2020

Filière « petits ruminants »



SOMMAIRE

I. ETAT DES LIEUX	3
A. PRESENTATION GENERALE DES ACTEURS DE LA FILIERE ET DE L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION.	3
A) LES EXPLOITATIONS DE PETITS RUMINANTS EN GUYANE	3
B) LES STRUCTURES COMPOSANTS LA FILIERE	4
B. BILAN DU PROGRAMME SECTORIEL ANTERIEUR	5
A) AVANCEE DES TRAVAUX - VOLET FILIERE	5
B) AVANCEE DES TRAVAUX - VOLET SANITAIRE	5
C) AVANCEE DES TRAVAUX - VOLET ALIMENTATION	6
D) AVANCEE DES TRAVAUX - VOLET GENETIQUE	7
E) AVANCEE DES TRAVAUX - SYSTEME DE PRODUCTION	7
F) AVANCEE DES TRAVAUX - VOLET DIFFUSION	7
C. SYNTHESE ET DIAGNOSTIC GLOBAL INITIAL AVANT LE NOUVEAU PROGRAMME SECTORIEL	7
II. LES OBJECTIFS DU PROGRAMME SECTORIEL	8
A. CONSTATS ET OBJECTIFS ASSOCIES	8
B. IMPACTS CHIFFRES DU PSE SUR LA FILIERE	9
III. LES AXES STRATEGIQUES ET LES ACTIONS RETENUES POUR CHAQUE AXE	9
A. AXE 1 : ORGANISATION, STRUCTURATION DE LA FILIERE « PETITS RUMINANTS »	9
A) ACTION 1 : PILOTER L'ORGANISATION D'IMPORTATIONS GROUPEES	9
B) ACTION 2 : POURSUIVRE LA RECHERCHE DE DEBOUCHES ET LA COMMERCIALISATION DES ANIMAUX	10
B. AXE 2 : INVESTISSEMENTS ET FORMATION SUR LES EXPLOITATIONS	11
A) ACTION 1 : ORGANISER DES FORMATIONS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES	11
B) ACTION 2 : ORGANISER DES FORMATIONS SPECIFIQUES A LA FILIERE LAITIERE	11
C) ACTION 3 : INVESTIR POUR LA MODERNISATION DES EXPLOITATIONS	11
C. AXE 3 : VALORISATION AVAL DES PRODUITS	12
A) ACTION 1 : PROMOUVOIR LES PRODUITS ET COMMUNIQUER SUR LA FILIERE « PETITS RUMINANTS »	12
B) ACTION 2 : ORGANISER UNE FORMATION DE DECOUPE POUR LES BOUCHERS	12
D. AXE 4 : RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	13
A) ACTION 1 : CONSERVER ET AMELIORER LA GENETIQUE DISPONIBLE SUR LE TERRITOIRE	13
B) ACTION 2 : AMELIORER LES CONDITIONS SANITAIRES DES ELEVAGES	14
C) ACTION 3 : AMELIORER LE REVENU DES ELEVEURS PAR UNE MEILLEURE GESTION DU TROUPEAU	15
IV. RECAPITULATIF FINANCIER GENERAL DU PROGRAMME SECTORIEL	16
A. TABLEAU SYNTHETIQUE PAR AXE DU PROGRAMME SECTORIEL	17
B. TABLEAU GENERAL DU PROGRAMME SECTORIEL	18
C. TABLEAU GENERAL DU PROGRAMME SECTORIEL PAR ANNEE	19
D. TABLEAU CROISE AXES / ANNEES	19

I. Etat des lieux

A. Présentation générale des acteurs de la filière et de l'organisation de la production.

a) Les exploitations de petits ruminants en Guyane

Quelques chiffres de la filière enregistrés à l'EDE en 2013 :

Nombre d'exploitations :

179 exploitations actives à ce jour ont des ovins et/ou des caprins

Nombre d'exploitations ovins actives ce jour : 97

Nombre d'exploitation caprins actives ce jour : 119

43 exploitations ont à la fois des ovins et des caprins

Effectifs :

Il s'agit des effectifs déclarés par les éleveurs. La déclaration annuelle, pourtant obligatoire n'est remontée à l'EDE que par une faible part de ces détenteurs. Les chiffres concernent les effectifs au 01/01/2013 :

Reproducteurs ovins (> 6 mois) : 823

Reproducteurs caprins (> 6 mois) : 702

Si on extrapole en compilant toutes les exploitations, théoriquement et officiellement, actives à ce jour et qui ont remonté, au moins une fois, leur effectif à l'EDE lors des années précédentes, on obtient :

Reproducteurs ovins (> 6 mois) : 2456

Reproducteurs caprins (> 6 mois) : 1568

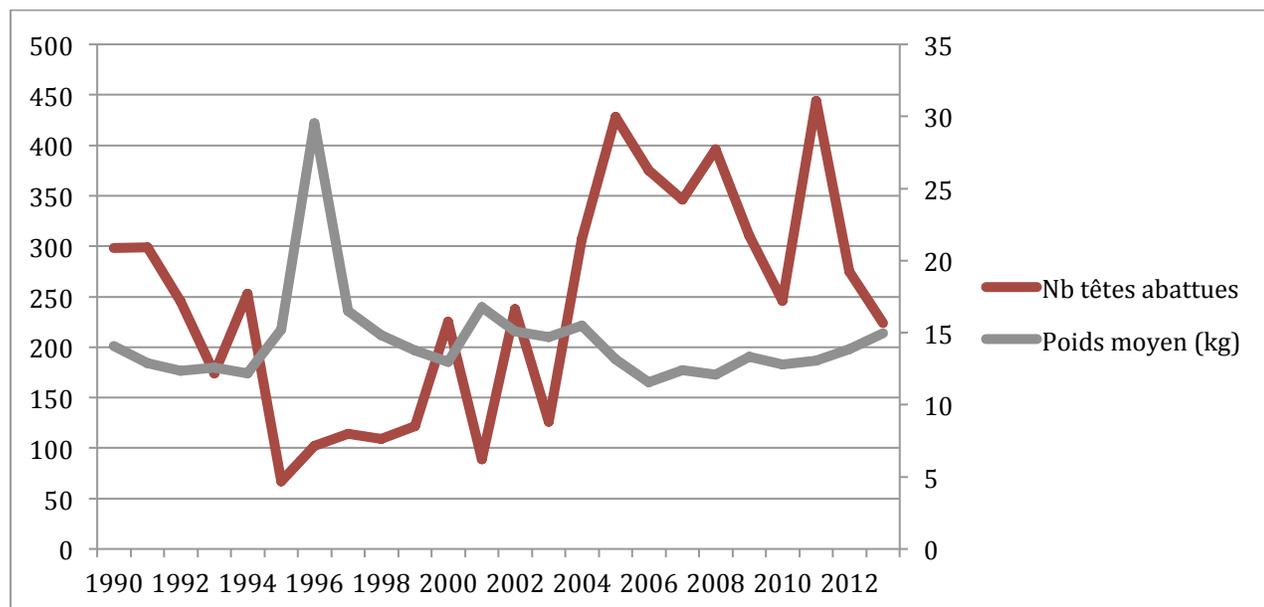
Cette remontée des données étant aléatoire, ces chiffres sont à prendre avec précaution.

Les exploitations sont majoritairement de très petites tailles et par conséquent, les éleveurs y consacrent peu de temps. Par ailleurs, elles sont souvent situées loin du lieu de vie des éleveurs dans des zones agricoles pionnières (sans eau courante, ni électricité), les vols sont alors nombreux ainsi que les attaques de prédateurs tels les jaguars ou les serpents.

Abattages :

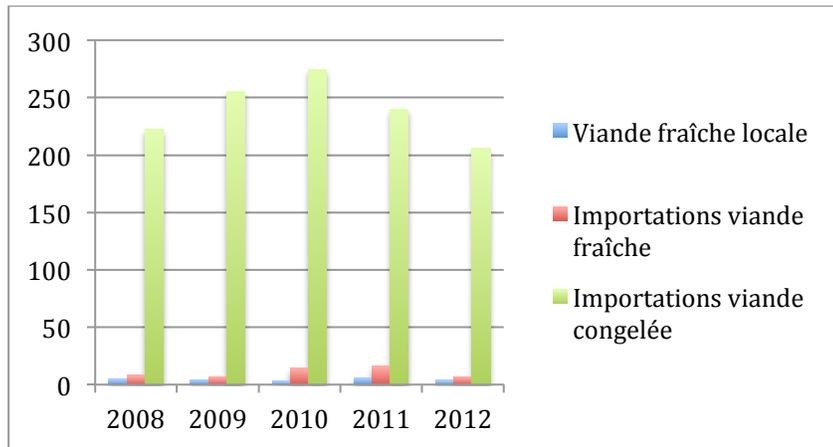
Le tableau ci-après nous indique que le nombre d'animaux abattus n'est pas régulier.

Il y a eu des pics en 2005 et 2011 avec plus de 400 bêtes abattues. Une moyenne supérieure à 300 bêtes de 2004 à 2009.



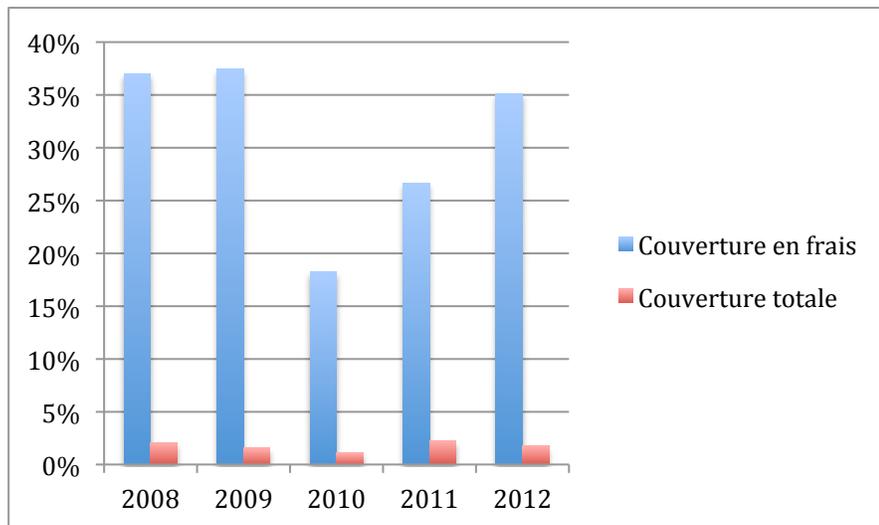
En 2013, la filière a abattu 224 bêtes (dont 168 ovins et 56 caprins) d'un poids moyen de 14,95 kg, soit un total de 3348 kg de carcasse.

Les coopérateurs de l'APOCAG ont livré 113 bêtes, dont 70 ovins (41,7% de la production locale) et 43 caprins (76% de la production locale)



La production locale en frais couvre, en 2012, 35% de la consommation locale en frais mais ne couvre que 2% de la consommation totale de viande ovine et caprine.

La viande congelée représente 97% de la consommation locale de viande de petits ruminants.



b) Les structures composant la filière

L'APOCAG, société coopérative agricole, regroupe en 2013 une vingtaine de coopérateurs à la fois éleveurs et porteurs de projets.

D'autres éleveurs, dont la production de petits ruminants est secondaire, sont adhérents à d'autres structures telles que l'APAPAG ou l'OPEG.

D'autres encore, dont la taille de l'atelier est plus importante, ne passe pas par une structure de commercialisation et livrent eux-mêmes leur animaux à l'abattoir.

Enfin, de nombreuses petites structures commercialisent directement.

B. Bilan du programme sectoriel antérieur

Le précédent programme sectoriel était porté par l'APOCAG, principal organisme de structuration des éleveurs de petits ruminants.

a) Avancée des travaux - volet filière

L'APOCAG est le principal groupement de producteurs de petits ruminants, le principal public visé par la structure est donc l'ensemble de ses adhérents. En revanche, l'APOCAG est consciente du besoin de diffusion de l'information au delà de ses propres adhérents. La constitution des références est donc faite sur un groupe restreint mais la diffusion reste ouverte à l'ensemble des éleveurs de petits ruminants de la Guyane.

Enregistrement des performances

Cible : 10 à 15 fermes

La création de références demande un suivi précis des animaux avec de nombreuses prises de notes. Le public d'éleveurs encadré par la structure n'est pas toujours en mesure d'effectuer ce travail d'astreinte quotidien. Seules les fermes motivées et présentant un système de production viable peuvent être support à la création de références.

Etat actuel : 11 fermes ont été enquêtées dans le cadre du suivi de la reproduction des animaux. Sur ces 11 fermes, seulement 7 sont toujours en suivi aujourd'hui, les autres fermes ont été écartées par manque d'implication ou en raison de difficultés à accéder aux données.

Suite prévue : les 7 fermes vont continuer à être accompagnées. Le nombre de fermes peut évoluer si de nouveaux éleveurs motivés acceptent de rentrer dans le schéma de suivi.

Diffusion de l'information

Cible : tous les détenteurs de petits ruminants

Invitation aux formations envoyée à l'ensemble des éleveurs inscrits comme détenteurs d'animaux auprès de l'EDE.

Etat actuel : des formations ont été organisées en invitant l'ensemble des détenteurs déclarés à l'EDE, cependant seuls les adhérents à l'APOCAG étaient présents.

Suite prévue : le travail de diffusion doit se poursuivre. La réalisation de fiches techniques permettra une meilleure diffusion de l'information.

Structuration de la commercialisation

Cible : éleveurs adhérents

L'ensemble des éleveurs adhérents ont bénéficiés du soutien logistique nécessaire à la mise en marché (transport d'animaux, commercialisation d'animaux reproducteurs, etc.). Seuls les adhérents à la structure peuvent bénéficier de l'accompagnement de la structure pour la rédaction des dossiers de subvention relatif à la mise en marché de leurs animaux et de la négociation d'un prix de vente intéressant pour l'éleveur.

Etat actuel : la commercialisation des animaux s'effectue correctement, la principale limite est le manque de produits à commercialiser de façon régulière.

Suite prévue : la commercialisation des animaux par la structure et la recherche de nouveaux débouchés (en fonction de l'augmentation de la production) seront poursuivies. Un planning de commercialisation sera mis en place afin d'adapter la production aux besoins des distributeurs.

b) Avancée des travaux - volet sanitaire

Les problématiques sanitaires ciblées étaient de natures différentes. Une partie de ces problématiques est accompagnée par IKARE, l'APOCAG ayant alors simplement un rôle de relai terrain et de coordination.

Avortement et troubles de la reproduction

Les troubles de la fertilité causent une perte économique importante. Ces troubles peuvent intervenir à différentes étapes de la reproduction : voie mâle, voie femelle, troubles alimentaires, troubles parasitaires entraînant des avortements.

Etat actuel : Les pertes de reproducteurs très importantes début 2012 et inexplicables, ont entraînés les mauvais résultats d'abattage en 2013. Un mémoire de fin d'étude a été finalisé en septembre 2013. Le résultat des travaux a été présenté lors d'une formation.

Suite prévue : le travail de suivi des résultats de reproduction doit se poursuivre sur les fermes, la période de 6 mois étudiés étant insuffisante.

Parasitisme interne : programme SANITEL

Etat actuel : IKARE s'occupe de ce programme. Il s'est doté d'un vétérinaire et a procédé au recrutement d'un technicien pour réaliser les analyses coproscopiques (partie laboratoire).

Suite prévue : lors de ses visites en ferme, le technicien de l'APOCAG procédera à la récolte des échantillons qui seront remis à IKARE pour réaliser les coproscopies. Le docteur vétérinaire en charge du volet sanitaire s'occupera de l'interprétation et du retour des informations auprès de l'APOCAG. Ce dernier organisera des formations communes avec IKARE pour diffuser l'avancée des travaux.

Parasitisme externe

L'objet de ce protocole est de tester différentes molécules pouvant remplacer le Matabicheira qui bien qu'interdit d'utilisation est encore régulièrement utilisé dans les fermes, faute d'autre recours.

Ce protocole en cours d'essai, vise à :

- vérifier l'efficacité des molécules mises en place pour remplacer le Matabicheira,
- trouver de moyens de lutte préventive contre les myiases,
- mettre en place des protocoles d'utilisation simples, seuls gages de réussite de cet essai (l'atout principal du Matabicheira étant son efficacité immédiate et sa souplesse d'utilisation).

Etat actuel : ce protocole n'a pour l'instant pas été mis en œuvre.

Mycotoxines

Une problématique sanitaire liée aux couverts de *Brachiaria decumbens* a été isolée après 2 ans de suivi. Cette problématique surtout visible sur une ferme (pâture mono-spécifique de *Brachiaria decumbens*) est une contrainte forte pour les éleveurs car les mortalités sur les jeunes produits varient de 80 à 100%.

Les deux facteurs de risques isolés sont :

- la production de saponine par les végétaux jeunes,
- la production de mycotoxines par des *Pitomyces* lorsque la plante est trop âgée (tissus sénescents).

Etat actuel : les animaux présentant les troubles ne pâturent plus de *decumbens*, les troubles se sont logiquement atténués.

Suite prévue : réaliser une fiche d'information diffusée aux éleveurs.

c) Avancée des travaux - volet alimentation

L'alimentation des polygastriques est composée d'une base fourragère et d'un complément alimentaire concentré. Les ressources alimentaires locales devraient permettre d'espérer gagner en autonomie pour les structures de petits ruminants.

Concentrés

L'objectif principal était de réussir à structurer suffisamment la partie amont de la filière pour mettre en place un service d'approvisionnement de qualité et offrant une régularité suffisante pour que les éleveurs puissent compléter convenablement leurs animaux.

Etat actuel : pas d'avancée sur ces travaux. Un fournisseur local a commencé à fournir un aliment ovin formulé sur place. Il n'existe pas de retour suffisant pour l'instant pour valider l'intérêt de cet aliment. Le retour des éleveurs permettra d'avancer sur cette problématique.

Fourrages

Les ressources fourragères ont été étudiées par IKARE dans le programme SYSFOU.

Etat actuel : Des analyses de valeurs alimentaires complémentaires aux travaux fournis par IKARE ont été nécessaires pour mieux prendre en compte les spécificités des petits ruminants. Des fourrages ont été identifiés (canne fourragère notamment) et mis en place sur plusieurs fermes adhérentes à l'APOCAG. Cela a permis une

diminution des concentrés, de la dépendance au intrants importés et ainsi, de l'utilisation du RSA.
Suite prévue : réaliser une fiche d'information diffusée aux éleveurs.

d) Avancée des travaux - volet génétique

L'objet principal de ce volet était la préparation des importations prévues dans le PSE « petits ruminants » 2014-2020. Pour cela il a fallu coordonner plusieurs actions :

- Mise en place du contrôle de croissance local afin de pouvoir déterminer les meilleurs potentiels génétiques locaux.
- Mise en place de schéma de sélection et de croisement afin de pérenniser l'importation de 2010 en ovins et éviter l'apparition d'un degré de consanguinité supérieur à celui déjà présent localement.
- Coordination des IA (élevages laitiers). Des paillettes de sperme sont disponibles auprès de l'EDE de Guyane. Ces paillettes de chèvres laitières sont une alternative intéressante à l'importation de mâles reproducteurs pour les éleveurs laitiers. Les premières IA ont eu lieu à la fin du mois de janvier 2013.

Avancée des travaux : En 2013, un stagiaire a constaté un manque de données chiffrées valables pour valider cette campagne d'importation. Il a donc été choisi de réorienter les travaux de celle-ci sur la viabilité économique des fermes. Ce travail a été accompagné par Marc Benoit (Chercheur de l'INRA de Clermont) qui a fourni gracieusement le logiciel Ostral. 4 systèmes de production d'ovin/caprin en Guyane ont ainsi pu être modélisés. Leur résistance économique et le point d'équilibre pour que les éleveurs tirent un salaire décent de leur activité, peuvent maintenant être établis correctement. Cette étape a retardé la progression du PSE, mais il s'agissait d'une étape essentielle à la pérennité du programme à venir.

e) Avancée des travaux - système de production

La rationalisation de la reproduction est le facteur clef permettant une gestion organisée dans le temps des troupes de petits ruminants. Sans rationalisation, les animaux présents dans les troupes peuvent être à des stades physiologiques totalement différents, ce qui implique :

- l'impossibilité d'effectuer les traitements (risques d'avortement) ;
- l'impossibilité de mettre en place des rations différenciées selon le stade physiologique permettant de meilleurs résultats et une diminution des intrants ;
- l'impossibilité de gérer la consanguinité.

Etat actuel : des plannings d'élevage ont été posés dans 10 fermes. L'APOCAG a mis en place des constats de gestation (échographies). Ces constats de gestation permettent de connaître le stade de gestation et de repasser les animaux vides à la reproduction en évitant ainsi d'avoir des animaux improductifs sur une campagne de production complète.

f) Avancée des travaux - volet diffusion

Les supports de diffusion utilisés sont :

- Le site internet
- L'organisation de formations (matinée en salle, après midi sur le terrain)
- Diffusion de plaquettes techniques
- Diffusion de supports d'enregistrements
- Intervention auprès de l'EPLFPA – CFPPA de Matiti
- Diffusion de vidéo sur support

C. Synthèse et diagnostic global initial avant le nouveau programme sectoriel

Lorsque nous dressons les bilans économiques des structures existantes (ou basé sur des cas-types), nous pouvons observer que le point d'équilibre économique se situe généralement autour de 150 à 200 femelles reproductrices. Or, aujourd'hui les ateliers regroupent de 3 à 60 femelles pour les éleveurs ont au sein de l'APOCAG.

Depuis 3 ans, les problématiques techniques ont été levées une à une. Une progression technique des éleveurs et un accompagnement accru de ceux-ci restent les priorités de la filière.

Cependant, le point faible réside dans la double activité des éleveurs, entraînée par leur incapacité à sortir une rémunération suffisante de leur activité agricole. Cela entraîne un manque de temps consacré au suivi des animaux. Manque de suivi qui a son tour, entraîne des contre-performances sur les élevages. Cela empêche ou ralentit fortement, l'accroissement des troupeaux et donc, l'assurance d'un revenu correct.

II. Les objectifs du programme sectoriel

A. Constats et objectifs associés

L'objectif de ce PSE est de proposer des mesures nécessaires pour **augmenter la production locale** de manière pérenne et durable d'ici 2020, et **ainsi gagner des parts de marchés** tout en assurant la **professionnalisation de la filière** et en proposant aux **éleveurs des revenus acceptables**.

Les objectifs de mesures proposées pour la filière « Petits ruminants » correspondent aux objectifs du PRAD (Plan Régional de Développement Agricole Durable) et par extension à ceux du PDRG (Plan de Développement Rural de la Guyane), de développer des filières viables sur les plans économiques, sociaux et environnementaux.

Les mesures proposées en concertation avec l'ensemble des professionnels concernés par la filière « Petits ruminants » concernent à la fois des problématiques techniques et sociales.

Elles sont complémentaires les unes des autres. Elles seront réalisées parallèlement ou successivement en fonction des moyens humains et financiers mis à disposition de la filière pour mener à bien ce PSE.

Chaque mesure répond à un ou plusieurs constats :

Nombre de producteurs élevés avec une faible technicité

Mesures choisies par les professionnels :

- Former les éleveurs en les séparant en groupe en fonction de leur niveau technique
- Créer des structures supports de formation et d'expérimentation pour créer des références locales

Nombre d'animaux présents sur le territoire faible avec des schémas génétiques non maîtrisés

Mesures choisies par les professionnels :

- Mettre en place un contrôle de croissance et un schéma de sélection sur le territoire
- Créer des ateliers multiplicateurs capables de fournir des femelles de qualité
- Rentrer sur le territoire de la nouvelle génétique via des vagues d'importation
- Renforcer la disponibilité génétique par des inséminations sur les caprins

Productivité des élevages non satisfaisant

Mesures choisies par les professionnels :

- Améliorer les pratiques de bouclage et la bonne tenue des documents d'enregistrement
- Encourager les éleveurs à s'investir à temps plein sur la ferme en rendant les structures viables économiquement (taille de troupe, conduite type,...)
- Améliorer l'autonomie alimentaire (production de cannes fourragères notamment)
- Améliorer les conditions de travail des éleveurs par la mise en place d'équipement adéquat

Filière peu structurée

Mesures choisies par les professionnels :

- Fournir un volume suffisant d'animaux pour répondre à la demande locale
- Améliorer la valorisation des carcasses par la formation des bouchers à des découpes spécifiques des petits ruminants
- Démarquer la production locale de la viande importée par une communication ciblée

Pour résumer, au vu de ces constats, il apparaît important :

- de considérer la reproduction avec attention car il s'agit d'un paramètre clef de la productivité
- d'adapter les systèmes aux ressources alimentaires présentes sur le territoire
- de raisonner les problèmes sanitaires au niveau de l'exploitation
- de valoriser la « nouvelle biodiversité » importée du fait d'absence de « pool génétique » local

Ainsi, il faut développer une approche intégrée holistique du troupeau tout en répondant aux grands enjeux de développement durable.

B. Impacts chiffrés du PSE sur la filière

A la fin du PSE, soit fin 2020, l'APOCAG souhaite voir passer le nombre de carcasses vendues, de 224 à plus de 600 animaux abattus. **L'objectif est donc de tripler la production.** Cet objectif ne sera pas atteint par une augmentation conséquente du nombre d'installations mais par une amélioration de la gestion des exploitations existantes et l'importation d'animaux reproducteurs depuis la métropole.

A ce stade de production, le prix de vente restera identique soit 12€/kg à l'éleveur pour un jeune de plus de 10kg de carcasse et 10€/kg pour une réforme ou une bête de moins de 10kg/carcasse.

Le prix pourra être réévalué, si besoin, en concertation avec l'ensemble de la profession : éleveurs, syndicat des bouchers, GMS, ...

III. Les axes stratégiques et les actions retenues pour chaque axe

Les mesures présentées ci-dessus sont réparties suivants 4 axes de travail.

A. AXE 1 : Organisation, structuration de la filière « petits ruminants »

a) Action 1 : Piloter l'organisation d'importations groupées

Depuis de nombreuses années, l'élevage de petits ruminants en Guyane ne progresse pas en terme d'effectif. Les techniques de production sont maintenant connues mais le manque d'animaux disponibles sur le territoire ne permet pas à cette filière de dépasser le palier actuel.

Le non-accroissement de la filière peut s'expliquer par plusieurs raisons.

Tout d'abord, il n'existe pas de grosses structures d'élevage de petits ruminants dans lesquels un suivi rigoureux soit pratiqué et qui soient en capacité de fournir des reproducteurs de qualité. Certains éleveurs ont des troupeaux de taille importante mais l'atelier petit ruminant est alors complémentaire à l'atelier bovin. Le temps consacré à cet atelier secondaire est donc réduit et le suivi des animaux s'en ressent. Il est alors difficile d'utiliser ces animaux comme reproducteurs puisque les liens de parentés ne sont pas connus.

De plus, les éleveurs de petits ruminants sont souvent des personnes double-actives et rarement spécialisés dans les productions animales. Le niveau technique des éleveurs et le temps consacré à l'atelier sont faibles.

⇒ **Réaliser des importations dans des fermes permettra d'apporter de la génétique nouvelle et d'accroître progressivement les troupes.**

Initialement, l'APOCAG souhaitait porter le financement de l'importation des reproducteurs et mettre ces derniers à disposition des éleveurs qui rembourseraient la filière suite à la vente des animaux nés localement.

Cependant, **la banque refuse de soutenir un projet de filière** porté par une association ou toute autre structure n'ayant pas de patrimoine à mettre en "caution". Cette voie de financement des importations par la

filière n'a donc pas pu être poursuivie. Le financement sera réalisé directement par les éleveurs. Ainsi, des importations groupées seront proposées pour permettre aux éleveurs d'importer au prix optimal. L'ensemble des contacts auprès des Organismes de Sélection (OS) en métropole, des transitaires en métropole et localement et du transporteur ont été pris fin 2013. Un plan de financement a été réalisé.

Les éleveurs intéressés signeront **un cahier des charges** dans lequel sera spécifié qu'ils devront prendre en compte les résultats des études de l'APOCAG entre 2010 et 2013, notamment :

- Elevage par lot
- Utilisation d'un tableau rotatif de conduite
- Suivi électronique de la troupe
- Prophylaxie et traitements maîtrisés
- Maîtrise de la quantité de compléments apportée et mise en place de fourrage.

De même, il sera imposé qu'une personne dorme à proximité de l'exploitation et l'éleveur devra consacrer un mi-temps minimum à son exploitation et si nécessaire, employer un ouvrier pour compléter les besoins.

Lors des discussions avec les éleveurs de métropole, la conduite de l'alimentation des animaux leur sera communiquée afin de faire venir avant les animaux, l'alimentation correspondante et d'assurer ainsi une transition alimentaire optimum.

Les éleveurs pressentis (cf. annexe 1 : PSE 2014-2020 – Porteurs de projets pressentis)

Moyens humains et financiers mis en place :

Cette action sera coordonnée par l'ingénieur en place. Par coordination, on entend : relation avec les différents intermédiaires (éleveurs vendeurs, organismes de sélection, transporteur, transitaires, DSV, Douanes,...), réalisation des dossiers de demande de subvention (FRAR auprès de la Région, POSEI).

Seul le coût lié au salaire de l'ingénieur est indiqué dans les tableaux. Le montant des aides POSEI ainsi que la part éleveur n'apparaissent pas.

Cette action représentera environ entre 30 et 35 % du temps de l'ingénieur les deux premières années le temps de bien prendre en main l'organisation d'importation. Puis, entre 10 et 15% du temps les années suivantes.

b) Action 2 : Poursuivre la recherche de débouchés et la commercialisation des animaux

L'action 1 d'importation ayant pour objectif d'agrandir le cheptel local, parallèlement, de nouveaux débouchés devront être trouvés ou relancés.

Par la suite, il serait aussi intéressant de réfléchir à la mise en place d'un magasin coopératif avec l'ensemble des structures professionnelles agricoles.

Un travail de mise en cohérence des besoins des clients et des possibilités de production sera effectué.

Moyens humains et financiers mis en place :

Cette action n'est pas chiffrée car la commercialisation des bêtes est une action non subventionnable, financée directement par la structure. Cette action représentera 5% du temps de l'ingénieur.

Cependant, afin de poursuivre la livraison des bêtes à l'abattoir, l'APOCAG devra investir dans sa propre remorque moutonnaire. Pour cela, elle déposera un dossier de demande de subvention FEADER (mesure 121).

B. AXE 2 : Investissements et formation sur les exploitations

a) Action 1 : Organiser des formations techniques et administratives

Les éleveurs de petits ruminants sur le territoire ont des niveaux de formation et des objectifs de production très divers. Une partie des éleveurs travaille sur des systèmes vivriers avec seulement 5 à 10 petits ruminants sur leur exploitation. Une autre partie a plus de 100 mères dont la production ovine ou caprine est le seul atelier sur la ferme.

Entre ces deux extrêmes, les attentes en termes de formation, de production et d'accompagnement sont très hétérogènes. Les éleveurs avec de gros ateliers petits ruminants cherchent aujourd'hui à améliorer leur productivité et sont capables d'investir. Les éleveurs plus petits au contraire ne peuvent pas investir des sommes importantes et les enregistrements administratifs non à jour voire inexistantes les empêchent d'obtenir des aides.

Ainsi, tandis que les premiers recherchent un accompagnement technique, les seconds ont d'avantage besoin d'accompagnement administratif.

Les acteurs de la filière proposent donc le schéma suivant :

- mise à jour et suivi administratif des élevages : certains outils simples de suivi existent. Leur mise à disposition et l'accompagnement des éleveurs sur une période donnée permettrait une amélioration. Une visite semestrielle assurerait le bon enregistrement des données.
- formation et suivi des gros ateliers afin de créer des références sur le volet technique, références qui seront diffusées ensuite aux petits élevages à jour au niveau administratif.

Les informations données lors des formations seront également diffusées sur le site Internet de l'APOCAG.

b) Action 2 : Organiser des formations spécifiques à la filière laitière

Cette filière est née en Guyane en 2011. Pour l'instant, un seul élevage produit des fromages et un deuxième est en cours d'installation. Une problématique majeure se pose : aucun technicien sur le territoire n'est spécialisé dans les productions laitières.

Une autre problématique est le manque de génétique disponible. Un technicien du territoire ayant été formé à l'insémination artificielle en caprin, ce problème est d'avantage logistique que technique. De même, l'importation d'animaux de race laitière est une solution qui a déjà permis de résoudre ce problème.

Par la suite, si le besoin s'en fait ressentir des formations spécifiques pourront être mis en place avec l'intervention de techniciens spécialisés venus de métropole et avec l'appui d'un technicien local pour adapter les conseils donnés.

Les informations données lors des formations seront également diffusées sur le site Internet de l'APOCAG.

Moyens humains et financiers mis en place :

Ces actions représenteront entre 8 et 18% du temps de l'ingénieur.

Par ailleurs, le technicien sera sollicité pour réaliser les interventions ou faire appliquer en ferme les conseils prodigués par les intervenants extérieurs. Ces actions représenteront 5% du temps du technicien.

Les intervenants extérieurs et la salle de location pour réaliser ces formations seront financés par l'intermédiaire de la mesure 111 du PDRG.

c) Action 3 : Investir pour la modernisation des exploitations

Les exploitations qui vont réaliser des importations devront acheter le matériel nécessaire et agrandir, ou créer pour les éleveurs qui s'installent, leur bâtiment afin de pouvoir accueillir puis gérer le troupeau.

De même, les éleveurs qui n'importeront pas d'animaux mais dont le cheptel s'agrandira par achat de reproducteurs locaux ou par grossissement naturel de leur troupe seront incités par la filière à investir dans du matériel d'élevage permettant une optimisation du temps de travail (notamment, investissement dans du matériel de contention pour faciliter les soins et autres traitements apportés aux animaux).

Moyens humains et financiers mis en place :

Le montage des dossiers de subventions sera réalisé par l'ingénieur en place ce qui représentera entre 15 et 20% de son temps.

Le financement des investissements sera permis grâce à l'aide à la modernisation (mesure 121 du PDRG).

C. AXE 3 : Valorisation aval des produits

Trois actions peuvent être mises en place pour palier à cette problématique de dilution de la production locale et ainsi, maintenir le prix de vente actuel aux éleveurs qui reste beaucoup plus élevé que le prix de la viande importée.

a) Action 1 : Promouvoir les produits et communiquer sur la filière « petits ruminants »

L'interprofession INTERVIG travaille depuis fin 2013, à la mise en place d'une marque « produit local » afin de différencier sur le marché la viande locale de la viande importée et ainsi d'éviter que la viande locale soit noyée dans l'offre de produits importés.

Ce qui sera mis en place :

- un cahier des charges pour définir ce qu'est une production locale
- des étiquettes à l'effigie de la filière
- des supports de communication afin d'apporter plus de visibilité aux différents acteurs lors de la participation aux différentes manifestations

Moyens humains et financiers mis en place :

Cette action sera réalisée par l'interprofession INTERVIG en partenariat avec l'ensemble des organisations de producteurs concernés. Les financements seront donc ceux de la structure INTERVIG.

Cependant, l'ingénieur de l'APOCAG devra participer aux différentes réunions de mise en place des projets. Cette action représentera environ 2% du temps de son temps.

b) Action 2 : Organiser une formation de découpe pour les bouchers

Les découpes actuelles réalisées par les bouchers sont souvent des découpes grossières mettant peu en valeur le produit. Par ailleurs, l'évolution des habitudes alimentaires fait que les gens n'achètent plus de grandes quantités de viande et sont plus sélectifs dans le choix des morceaux.

Des découpes type « Agneau Presto » ont été créées pour relancer la consommation de viande d'agneau en métropole. Elles consistent à créer d'avantage de portions dans la carcasse pour proposer des morceaux de viandes faciles à cuisiner, rapides à mettre en œuvre et savoureux tout en prenant en compte les structures familiales modernes.

L'objectif serait d'envoyer 2 bouchers, ou 2 éleveurs souhaitant faire de la transformation à la ferme, en métropole afin qu'ils acquièrent la technique puis qu'ils diffusent ce qu'ils ont appris auprès des autres bouchers ou éleveurs intéressés à leur retour.

Moyens humains et financiers mis en place :

Cette action représentera environ 10 % du temps de l'ingénieur l'année où sera organisée la formation (une seule formation est prévue).

La formation sera financée par la mesure 111 du PDRG.

D. AXE 4 : Recherche et développement

a) Action 1 : Conserver et améliorer la génétique disponible sur le territoire

Problématique

Encore négligé aujourd'hui, la gestion de la génétique au travers de schéma de sélection cohérent sera une priorité.

En effet, sur un aspect économique, si l'on peut justifier le coût de transport d'un reproducteur (mâle ou femelle) entre la métropole et la Guyane, afin d'améliorer la valeur génétique des troupes présentes sur le territoire, il est en revanche difficilement concevable de baser le renouvellement génétique des cheptels sur l'importation systématique de reproducteur.

Sur un aspect technique, les conditions d'élevage sur le territoire sont très spécifiques, importer des animaux sélectionnés sur des critères incohérents avec la réalité du terrain en Guyane serait une erreur.

Mesures proposées

Un stagiaire de l'APOCAG a créé un groupe d'éleveur ovin afin de mettre en place un schéma de sélection sur un fonctionnement dit « de l'horloge ». Ce dernier permet de conserver un taux de consanguinité suffisamment faible malgré des effectifs réduits. Pour les caprins le même type de schéma serait sans doute tout aussi adapté.

Cependant, si ce schéma permet d'éviter la consanguinité, il n'améliore pas la qualité zootechnique des animaux. Pour cela, il faudrait suivre un protocole de contrôle de croissance déjà connu et validé par l'Institut de l'Élevage pour les ovins en métropole, puis valider une méthode similaire pour les caprins pour lesquels il n'existe pas de protocole.

1 : création de la base de référence

Avant de pouvoir déterminer quel animal est au dessus de la moyenne, c'est à dire déterminer quel animal est « améliorateur » et à quelle distance se il situe de la moyenne (fortement améliorateur ou peu améliorateur), il est important de connaître la moyenne de la troupe présente sur le territoire et son éventuelle hétérogénéité.

Pour cela, deux sous-actions sont nécessaires :

- **Choisir les critères à évaluer.** En élevage allaitant, les critères principaux sont souvent : la prolificité, la vitesse de croissance, la valeur laitière et la morphologie. Ces critères devront cependant être débattus avec les éleveurs pour savoir où ils veulent mettre les priorités.
- **Constituer une base de données.** Encore jamais réalisées sur le territoire, des pesées régulières des animaux permettront de connaître la vitesse de croissance et la valeur laitière ; des pointages d'animaux quant à eux permettront d'évaluer objectivement les critères morphologiques.

Une fois le rythme de croisière atteint, la base de données sera maintenue à jour automatiquement grâce à l'enregistrement des performances de chaque campagne de reproduction. La base de données devient donc de plus en plus fiable au cours du temps.

2 : évaluation des animaux

Une fois la base de données créée, on peut directement comparer les résultats enregistrés des naissances, poids à âge type des jeunes animaux évalués, ou tout autre critère choisi par la profession et ainsi, déterminer la valeur génétique des animaux sur des critères objectifs.

L'intérêt du contrôle de croissance couplé à un schéma de sélection est d'éviter la consanguinité des animaux mais surtout, d'orienter le choix des reproducteurs selon les attentes de chaque éleveur à partir de critères objectifs.

Moyens humains, techniques et financiers mis en place :

Cette action représentera environ 10 % du temps de l'ingénieur, pour la coordination du travail du technicien et la vérification des données, et 30% du temps du technicien.

Afin de pouvoir réaliser les relevés dans de bonnes conditions, il sera nécessaire que l'APOCAG investisse dans un couloir de contention mobile si les éleveurs n'ont pas eux-mêmes investis dans du matériel de contention ainsi que dans une bascule de pesée notamment. Ces investissements se feront grâce aux aides exemptées ODEADOM ou grâce à la mesure 121 du PDRG.

b) Action 2 : Améliorer les conditions sanitaires des élevages

Problématique

Problématique majeure de l'élevage de petits ruminants en Guyane, la gestion sanitaire des animaux est un enjeu majeur si l'on veut rendre les fermes performantes. Il est inutile de chercher à installer de nouveaux agriculteurs ou même de grossir les effectifs si la mortalité des jeunes (parfois plus de 40%), et parfois même des adultes, n'est pas sensiblement abaissée.

Les problèmes sanitaires sont essentiellement dus au contexte climatique tropical favorable au développement des parasites et champignons. En effet, le climat chaud et humide est favorable au développement de champignons sur une quantité non négligeable de graminées présentes sur le territoire. Ces champignons secrètent des mycotoxines qui en se concentrant dans le corps de l'animal entraîne un dysfonctionnement du foie. Les petits ruminants y sont particulièrement sensibles.

De même, le manque de connaissances locales sur les maladies présentes et des utilisations inappropriées de certaines molécules pendant de longues périodes entraînent une adaptation des parasites qui sont maintenant résistants à ces molécules.

Enfin, les virus présents sur le territoire sont nombreux (FCO, fièvre Q,...). Il faudrait étudier de manière précise l'impact de chacun afin de déterminer la conduite à tenir pour limiter les facteurs de risque.

Mesures proposées

Ce travail vétérinaire ne pourra porter ses fruits qu'avec des moyens humains et financiers adéquates.

L'absence de laboratoire vétérinaire sur le département oblige à envoyer les **échantillons de sang** prélevés en métropole avec des conditions sanitaires contraignantes et coûteuses. Des études à petite échelle sur les maladies sont déjà menées par l'APOCAG en collaboration avec un cabinet vétérinaire indépendant, cependant elles représentent une charge trop importante pour la structure pour pouvoir être réalisées à une plus grande échelle. Les résultats actuels permettent donc de dresser un éventail des possibilités mais sans jamais amener de réponses fiables à 100 %. Au vu du panel très hétérogène à étudier, il semblerait plus logique de créer ou réactiver un groupe spécialisé dans le domaine de l'identification des maladies : diagnostic et recherche de solutions adaptées au territoire. Un **Groupement de Défense Sanitaire** pourrait répondre à cette problématique.

Pour évaluer le nombre de parasites présents sur un animal la solution la plus répandue est **l'analyse coproscopique**. Les œufs des parasites sont rejetés dans les fèces de l'animal, il suffit alors de prélever un échantillon pour compter le nombre d'œufs présents grâce à un microscope. Cette technique, bien que pratique car elle peut être réalisée sur des animaux vivants, possède quelques biais qui obligent à répéter le nombre de prélèvements. Des analyses en abattoir sont aussi possibles. Elles sont beaucoup plus fiables mais réalisables uniquement sur des animaux morts.

L'objectif de l'étude par prélèvements coproscopiques sera de déterminer les périodes à risque et de contrôler l'efficacité des produits utilisés. Une fois ces données connues, des protocoles de traitement adaptés pourront être mis en place.

Le suivi du développement de champignons sur les fourrages se fait en comptabilisant le nombre de spores présentes sur un échantillon d'herbe. Ces échantillons sont analysés en métropole.

L'objectif serait d'étudier la dynamique d'apparition des champignons et de croiser ces données avec les

conditions météorologiques et, éventuellement, avec les pratiques de pâturage des éleveurs. Ce suivi devra être fait sur plusieurs parcelles avec une répétition fréquente des prélèvements.

Certains virus ont un impact important sur les résultats techniques des fermes. Des maladies comme la FCO peuvent entraîner la mortalité à tous les stades de développement de l'animal. Connaître leur présence et leur virulence permettrait d'adapter les protocoles de traitement réalisés par les éleveurs. La vaccination préventive des cheptels est peu pratiquée en Guyane. Cette « non-pratique » pourrait être remise en question si l'on connaissait le risque présent.

Les problématiques listées ci-dessus ne concernent que les petits ruminants mais des problématiques identiques existent en Bovin. IKARE réalise actuellement des études sur l'impact de l'anaplasmose sur les bovins.

Moyens humains et financiers mis en place :

Cette action est essentielle à l'amélioration des résultats des fermes de petits ruminants en Guyane. Sans connaissances précises des risques sanitaires, l'élevage de petits ruminants en Guyane va être rapidement limité. Il représente à lui seul un levier important d'amélioration de la productivité des élevages.

Les moyens humains et financiers d'IKARE ne lui permettent pas de répondre aux problématiques rencontrées en petits ruminants. L'embauche d'un technicien permettra de réaliser les actions terrain dans le cadre de ce protocole. Le technicien consacrera environ 30% de son temps à cette action.

L'ingénieur en place supervisera le travail du technicien et participera avec le technicien aux réunions organisées par IKARE. L'ingénieur consacrera environ 15% de son temps à cette action.

c) Action 3 : Améliorer le revenu des éleveurs par une meilleure gestion du troupeau

Problématique

Le revenu agricole des éleveurs est souvent trop faible pour que ces derniers se consacrent exclusivement à cette activité d'élevage. Ils sont donc la plupart du temps double actif.

L'éleveur consacre donc peu de temps à son atelier d'élevage, la surveillance du troupeau est moindre et les risques sanitaires augmentent. Au final, l'activité d'élevage stagne voire périclité.

Mesures proposées

Les trois leviers d'amélioration mis en avant sont :

- un abaissement des charges de production par une augmentation de l'autonomie alimentaire ;
- des protocoles de traitements sanitaires ciblés ;
- une augmentation de la productivité grâce à une gestion par lots des animaux avec des rations adaptées à chaque stade physiologique, une bonne gestion de la reproduction et un bon suivi des troupeaux au moment de la mise bas.

Le travail réalisé dans le cadre du programme PATRE conduit par l'APOCAG a permis de trouver des pistes prometteuses. Ces méthodes devront être approfondies et confirmées. Ensuite, elles pourront être diffusées.

Moyens humains et financiers mis en place :

Comme pour les protocoles précédents, l'embauche d'un technicien à mi-temps dans un premier temps puis à plein temps permettra de réaliser les actions terrain.

Le technicien consacrera 30 et 40% de son temps à cette action.

L'ingénieur en place supervisera le travail du technicien et compilera les données relevées afin de les diffuser aux éleveurs par l'intermédiaire du Réseau des Fermes de références par exemple.

L'ingénieur consacrera environ 15% de son temps à cette action.